



**Conseil & Accompagnement professionnel  
Femme et Travail**  
Neuchâtel - La Chaux-de-Fonds - Yverdon-les-Bains

## RAPPORT D'ACTIVITE 2011

*Chaque femme peut venir à CAP, à chaque étape et tout au long de son parcours professionnel. Cette diversité se reflète à travers le public et les problématiques abordées en 2011.*

*Les femmes qui ont eut recours au service de conseil CAP travaillent à temps partiel, à 100% ou sont à la recherche d'un emploi. Elles entament leur carrière ou sont déjà avancées dans leur parcours professionnel. Elles possèdent des niveaux de formation et de responsabilités variés.*

*Elles souhaitent se réinsérer après une pause éducative, négocier avec leur employeur une formation continue, connaître leurs droits au travail, changer d'emploi et en profiter pour se réorienter, faire le bilan de leur parcours professionnel, identifier leurs compétences, parfois reprendre confiance en elles.*

*Toutes choisissent de s'appuyer sur un accompagnement personnalisé pour continuer d'avancer professionnellement, qu'il s'agisse de coaching et/ou de conseil juridique.*

*En 2011, 109 personnes ont été reçues pour un total de 236 entretiens, soit une augmentation de 20% par rapport à l'année précédente.*

*Cette hausse réjouissante du taux de fréquentation reflète une notoriété accrue du service de conseil, mais également l'adéquation de nos prestations avec les besoins de notre public. Nombreuses sont les femmes qui témoignent de leur satisfaction.*

*Le Comité et l'équipe de CAP sont particulièrement heureux de ce développement et entendent continuer à élargir les prestations du service en 2012.*

### Mission

Association à but non lucratif et reconnue d'intérêt public, CAP s'engage pour l'égalité des chances entre femmes et hommes dans la vie professionnelle et au sein de la famille.

**CAP donne la possibilité aux femmes de s'appuyer sur un soutien extérieur pour faire face aux questions qui surgissent dans leur parcours professionnel.** CAP contribue à l'intégration, au maintien en emploi et au développement professionnel des femmes, ainsi qu'à un meilleur équilibre entre travail et famille pour les mères et les pères.

### Prestations

Le service de conseil CAP offre un soutien global et personnalisé à travers des entretiens individuels.

- **Coaching/accompagnement professionnel**
- **Conseil juridique**
- **Bilan de compétences**

CAP soutient chaque **femme** pour

- Faire le point sur sa situation professionnelle
- Connaître ses droits au travail
- Retrouver un emploi ou en changer
- Négocier, vérifier ou aménager ses conditions de travail

CAP soutient chacun, **femme** ou **homme**, pour

- trouver un équilibre entre travail et vie privée

### Tarifs

**Fr. 40.- l'heure**

Fr. 20.- bas revenus

Renseignement ponctuel gratuit

### Contact

Entretien sur rendez-vous :

**032 724 21 36**

info@cap-pro.ch

www.cap-pro.ch

### Lieux et horaires

**Neuchâtel** - Louis-Favre 1

Lundi 13h30 - 17h00

Mardi 8h30 - 12h00, 13h30 - 17h00

Jeudi 8h30 - 12h00, 13h30 - 17h00

**La Chaux-de-Fonds** - Serre 24

Jeudi 13h30 - 17h00

**Yverdon-les-Bains** - Pêcheurs 8A,  
Centre social régional Yverdon-Grandson

Mardi 13h30 - 17h00

Prise de rendez-vous: 024 557 20 00

# ACTIVITE DE CONSEIL ET TRAVAIL

## ACCOMPAGNEMENT PROFESSIONNEL & CONSEIL JURIDIQUE

Le nombre d'entretiens en 2011 a augmenté de 20% par rapport à l'année précédente pour atteindre 236 consultations. Au total, 108 femmes et 1 homme ont bénéficié de l'accompagnement professionnel et/ou du conseil juridique.

La problématique de la réorientation professionnelle est souvent abordée. Elle s'inscrit dans l'optique d'un développement professionnel ou est liée à une réinsertion après une période consacrée à la famille. Lorsque l'entretien découle d'un problème sur le lieu de travail, les sujets traités reflètent la variété et la spécificité de chaque situation: conditions d'engagement, contrat de travail, rémunération, licenciement, mobbing ou encore maternité.

### DEVELOPPEMENT DE L'ACTIVITE DE CONSEIL

Afin d'offrir à chaque personne un accompagnement global, personnalisé et performant, les outils méthodologiques sur lesquels s'appuie le service de conseil, ainsi que les prestations proposées, sont continuellement évalués, améliorés et élargis.

En 2011, deux développements importants ont eu lieu avec la mise en place d'une offre de conseil juridique et la formation de l'équipe de conseil à la méthodologie du bilan de compétences TRIMA.

### Le conseil juridique

Depuis janvier 2011, CAP offre un service de conseil juridique, assuré par une juriste et concentré en deux domaines:

- Droit du travail
- Droit des assurances sociales

Les thèmes abordés en conseil juridique ont été des plus variés: qualification d'un contrat, élaboration des conditions d'engagement, conflit au travail avec lettre d'avertissement, heures supplémentaires non versées, questions liées à la maternité, conditions d'un licenciement, rémunération...

Le conseil juridique fonctionne différemment de l'accompagnement professionnel. Chaque cas, par définition unique, implique un temps de préparation, de recherche et de suivi plus important.

### L'approche par compétences TRIMA

Au terme d'une formation menée en 2011, les membres de l'équipe de conseil ont été accrédités à la méthodologie d'approche par compétences TRIMA. Les outils TRIMA permettent de répondre de manière performante et flexible aux personnes qui viennent en entretien individuel à CAP; ils offrent aussi la possibilité d'un accompagnement professionnel en bilan de compétences.

Ainsi, dès 2012, un bilan complet de compétences sera proposé pour permettre aux personnes qui le souhaitent de comprendre et développer des éléments clés de leur parcours et développement professionnels. Un bilan permet d'identifier ses atouts et faiblesses, ou encore ses compétences comportementales de façon à pouvoir agir sur elles. Il donne aussi l'occasion de mieux connaître son environnement de travail et les attentes de son employeur, ainsi que de gérer ses buts et ses objectifs.

### L'activité de conseil en bref

|                             |            |
|-----------------------------|------------|
| <b>Total des entretiens</b> | <b>236</b> |
| En face-à-face              | 177        |
| Par écrit                   | 38         |
| Par téléphone               | 21         |

|                              |          |
|------------------------------|----------|
| <b>Type de consultation</b>  | <b>%</b> |
| Accompagnement professionnel | 84       |
| Conseil juridique            | 16       |

|                                    |            |
|------------------------------------|------------|
| <b>Nb de personnes conseillées</b> | <b>109</b> |
|------------------------------------|------------|

|                              |          |
|------------------------------|----------|
| <b>Provenance</b>            | <b>%</b> |
| Littoral neuchâtelois        | 58       |
| Montagnes neuchâteloises     | 12       |
| Val-de-Travers et Val-de-ruz | 12       |
| Nord-vaudois                 | 14       |
| Autres régions               | 4        |

|            |          |
|------------|----------|
| <b>Âge</b> | <b>%</b> |
| 21-30 ans  | 18       |
| 31-40 ans  | 32       |
| 41-50 ans  | 30       |
| 51-65 ans  | 20       |

|                                 |          |
|---------------------------------|----------|
| <b>Niveau de formation</b>      | <b>%</b> |
| Université/hautes écoles        | 47       |
| Maturité/école de degré diplôme | 17       |
| Apprentissage                   | 15       |
| Formation prof. (1-2 ans)       | 9        |
| Sans formation                  | 12       |

### Principaux thèmes abordés

- Réorientation et/ou réinsertion professionnelle
- Développement professionnel / bilan
- Formation (continue)
- Equilibre travail/vie privée
- Problèmes sur le lieu de travail

### Témoignage

« CAP m'a aidée à me recentrer, à faire le point, à prendre conscience de mes compétences et à reprendre confiance.

J'ai alors décidé de réaliser un projet que j'avais déjà en tête, mais qui avait besoin d'un coup de pouce pour prendre vie. »

# DE SENSIBILISATION EN 2011

## TRAVAIL DE SENSIBILISATION

Parallèlement à l'activité d'accompagnement professionnel et de conseil juridique, CAP mène un important travail de sensibilisation sur des thèmes propres au monde du travail et à la spécificité du travail des femmes (réinsertion professionnelle, formation continue, carrière au féminin, équilibre travail/famille, temps partiel, droit du travail, *soft-skills*, négociation...).

Différents événements et activités méritent d'être relatés.

### **Journée du 14 juin - Femmes en mouvement**

CAP a tenu un stand d'information lors de la Journée du 14 juin - Femmes en mouvement. A cette occasion, pour fêter les 40 ans du droit de vote des femmes et les 30 ans de l'égalité ancrée dans la Constitution, CAP a proposé de se retrouver autour d'une bière *Exceptionn'elles*. Cette bière a été produite de manière bénévole par des clientes, ainsi que des membres de l'équipe et du comité de CAP.

### **Atelier «Le travail à temps partiel»**

Sur invitation du Groupe Promotion Santé du Landeron, CAP a mené un atelier d'information et d'échange de deux heures autour du temps partiel.

Cet atelier avait pour but d'offrir aux participant-e-s une aide à la réflexion en abordant le temps partiel sous différents angles: l'aspect financier, les conditions de travail, les facteurs de stress, la formation continue et le développement professionnel.

Les avantages et risques de différents types de temps partiel ont été discutés, de même que les arguments pour négocier un poste à temps partiel. «Avoir le regard du patron» a été largement apprécié des participant-e-s, tout comme l'échange et les questions posées.

### **Partenariat médias**

CAP poursuit son partenariat avec l'Express, l'Impartial, Le Journal du Jura et le journal de La Côte dans le cadre des Rendez-vous de l'emploi. Cette collaboration, à travers une série d'articles rédigés par CAP, permet d'aborder des sujets tels que la réinsertion professionnelle, les heures supplémentaires, le conseil juridique, la formation continue ou encore les compétences comportementales dites *soft skills*.

### **Présentations et informations ciblées**

CAP s'est appuyé sur un réseau de partenaires pour faire connaître ses prestations à un large public.

- Des contacts personnalisés ont été établis avec des services de l'Etat, ainsi qu'avec des associations œuvrant dans le domaine de l'insertion et de la réinsertion professionnelle.
- Des partenariats ont été établis, comme par exemple avec le CERT, Centre d'Etude des relations du travail, de l'Université de Neuchâtel.
- Des flyers de présentation de CAP ont été mis à disposition des services œuvrant dans le domaine social et professionnel, ainsi que de crèches et structures d'accueil parascolaires.

## **La revue de presse**

En 2011, 25 articles ou émissions télévisées, majoritairement dans la presse locale des cantons de Neuchâtel, Vaud et Jura, ont mis en avant l'activité et l'expertise de CAP.

Les articles sont disponibles sur le site internet de CAP, [www.cap-pro.ch](http://www.cap-pro.ch), sous l'onglet MEDIAS.

En voici deux extraits choisis :

### **Oser consulter avant le conflit**

*L'express, L'Impartial, Le Journal du Jura, 17 septembre 2011*

« Une aide préventive peut permettre très souvent de régler les choses sereinement en cas de divergence entre un employé et son patron. (...)

Au moment où une ou des questions se posent, l'expert juridique peut aider à y voir plus clair. Rechercher l'origine du problème, le traduire en termes juridiques et en comprendre les éventuels enjeux suffit bien souvent à désamorcer un conflit, ou tout au moins à l'envisager d'un point de vue moins affectif et plus objectif.»

### **Il faut oser la carrière au féminin**

*L'express, L'Impartial, Le Journal du Jura, 17 septembre 2011*

« Les femmes s'exposent à «la double peine» du stress au travail et du challenge permanent de la conciliation avec leurs responsabilités familiales et éducatives. Tout cela a un impact négatif sur les possibilités de développement de carrière. (...)

Les femmes doivent prendre conscience qu'une carrière au féminin n'est pas linéaire. Elles doivent regagner leur estime d'elles-mêmes, apprendre à s'affirmer, à négocier, à valoriser leurs compétences, notamment par la pratique généralisée du bilan de compétences. »

# BILAN FINANCIER

## SERVICE DE CONSEIL

### COMPTES D'EXPLOITATION au 31.12.2011

#### Charges

|  |                   |
|--|-------------------|
| Personnel (y compris charges sociales) | 136'437.90        |
| Locaux et frais annexes                | 10'389.25         |
| Locaux subventionnés *                 | 9'984.00          |
| Frais généraux et de secrétariat       | 2'876.50          |
| Matériel et maintenance informatiques  | 1'385.90          |
| Développement méthodologiques          | 389.55            |
| Communication et relations publiques   | 4'686.25          |
| Frais bancaires                        | 549.40            |
| Autres charges                         | 280.00            |
| <b>Total des charges</b>               | <b>166'978.75</b> |

#### Produits

|                                    |                   |
|------------------------------------|-------------------|
| Bureau fédéral de l'égalité (BFEG) | 120'000.00        |
| Loterie romande                    | 6'000.00          |
| Ville de Neuchâtel *               | 8'784.00          |
| Ville d'Yverdon-les-Bains *        | 1'200.00          |
| Dons (secteur associatif et privé) | 5'000.00          |
| Activité de conseil                | 5'976.00          |
| Prestations propres **             | 18'575.00         |
| Autres produits                    | 1'430.95          |
| <b>Total des produits</b>          | <b>166'978.75</b> |
| <b>Résultat de l'exercice</b>      | <b>-12.80</b>     |

\* Mise à disposition de locaux gratuits ou à un tarif subventionné.

\*\* Travail mené par le Comité et l'équipe de manière bénévole.

### BILAN au 31.12.2011

#### Actifs

|  |                 |
|--|-----------------|
| Disponibles                                | -16'161.75      |
| Réalizable à court terme (Subvention BFEG) | 24'000.00       |
| Actifs de régularisation                   | 40.00           |
| Différence (découvert)                     | 12.80           |
| <b>Total des actifs</b>                    | <b>7'891.05</b> |

#### Passifs

|                           |                 |
|---------------------------|-----------------|
| Passifs de régularisation | 7'891.05        |
| <b>Total des passifs</b>  | <b>7'891.05</b> |

## ASSOCIATION

### COMPTES D'EXPLOITATION au 31.12.2011

#### Charges

|   |                 |
|---|-----------------|
| Service de conseil (don)                | 2'000.00        |
| Service de conseil (frais de formation) | 900.00          |
| Frais généraux                          | 1.50            |
| <b>Total des charges</b>                | <b>2'901.50</b> |

#### Produits

|                               |                 |
|-------------------------------|-----------------|
| Cotisations de membres        | 1'030.00        |
| Dons                          | 280.00          |
| Evénements                    | 845.00          |
| Autres produits               | 1.75            |
| <b>Total des produits</b>     | <b>2'156.75</b> |
| <b>Résultat de l'exercice</b> | <b>-744.75</b>  |

### BILAN au 31.12.2011

#### Actifs

|                         |                 |
|-------------------------|-----------------|
| Disponibles             | 2'753.35        |
| <b>Total des actifs</b> | <b>2'753.35</b> |

#### Passifs

|   |                 |
|---|-----------------|
| Exigible à court terme (Service de conseil) | 1'000.00        |
| Passifs de régularisation                   | 900.00          |
| Différence (capital)                        | 853.35          |
| <b>Total des passifs</b>                    | <b>2'753.35</b> |

## Révision des comptes

La comptabilité de l'Association et du Service de conseil CAP a été révisée par des vérificatrices/teurs de compte externes.

La tenue des journaux comptables répond à la loi suisse et aux statuts de l'association.

## Remerciements

CAP remercie chaleureusement

- Les membres du Comité et de l'Association CAP pour leur engagement
- Le Bureau fédéral de l'égalité entre femmes et hommes pour son soutien dans le cadre des aides financières prévues par la loi sur l'égalité
- Les administrations communales de Neuchâtel, Yverdon-les-Bains, La Chaux-de-Fonds, Le Locle et Le Landeron pour leur contribution
- La Loterie romande, Le pour-cent culturel Migros, La Grapilleuse, Le Vestiaire de l'entraide pour leur don, ainsi que tous ses généreuses donatrices et généreux donateurs.

## Soutenez CAP

### Devenir membre

|                   |                  |
|-------------------|------------------|
| Membre individuel | Fr. 30.- par an  |
| Membre collectif  | Fr. 150.- par an |

### Faire un don

CCP 12-136466-1  
CAP, 2000 Neuchâtel

### Informez-vous

#### Inscription à la newsletter

par e-mail à [info@cap-pro.ch](mailto:info@cap-pro.ch)

## Avec le soutien de la



Le Bureau fédéral de l'égalité entre femmes et hommes soutient CAP dans le cadre des aides financières prévues dans la loi sur l'égalité.